



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Prix et revenus dans le secteur agricole

Secondo Tarditi

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tarditi Secondo. Prix et revenus dans le secteur agricole. In: Économie rurale. N°167, 1985. pp. 28-37;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3159>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1985\\_num\\_167\\_1\\_3159](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_167_1_3159)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Dans les économies de marché européennes, les revenus agricoles subissent fortement l'influence de l'intervention publique, qui peut être analysée en termes théoriques en référence à un secteur économique où prévaut la libre concurrence.

Après avoir esquissé les différentes catégories de coûts et d'avantages sociaux qui peuvent être produits par la politique économique sectorielle, on présente une brève analyse des effets de l'intervention publique sur l'allocation des ressources, sur la distribution du revenu et sur d'autres objectifs non économiques, afin de tracer un système d'objectifs coordonné et cohérent pour la politique économique en agriculture. Les politiques des prix liées à la stabilisation des marchés et au soutien des prix des produits, des moyens techniques et des facteurs de production, sont ensuite brièvement passées en revue. Enfin, un problème subsiste : combiner au mieux les différentes politiques des prix et des revenus agricoles, avec un système défini d'objectifs d'intervention publique dans le secteur agricole.

Les résultats de cette analyse théorique montrent une grande incohérence entre les politiques économiques actuellement appliquées dans la Communauté Européenne et les composantes principales du bien-être social.

## Abstract

In European market economics, farm incomes are strongly influenced by policy actions. Their effects can be analyzed using a free market sector as theoretical benchmark. Sectoral policies produce various social costs and benefits. They influence resource allocation, income distribution and other non economic objectives. The paper evaluates market stabilization, and price support policies as well as those concerning factors of production and technology. One of the major issues is the combination of the various price and income policies in order to attain a given set of policy goals in the farming sector. This theoretical analysis shows that the various policies at work in the EEC are quite inadequate considering its main welfare goals.

## PRIX ET REVENUS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Secondo TARDITI\*

### Résumé :

Dans les économies de marché européennes, les revenus agricoles subissent fortement l'influence de l'intervention publique, qui peut être analysée en termes théoriques en référence à un secteur économique où prévaut la libre concurrence.

Après avoir esquissé les différentes catégories de coûts et d'avantages sociaux qui peuvent être produits par la politique économique sectorielle, on présente une brève analyse des effets de l'intervention publique sur l'allocation des ressources, sur la distribution du revenu et sur d'autres objectifs non économiques, afin de tracer un système d'objectifs coordonné et cohérent pour la politique économique en agriculture. Les politiques des prix liées à la stabilisation des marchés et au soutien des prix des produits, des moyens techniques et des facteurs de production, sont ensuite brièvement passées en revue. Enfin, un problème subsiste : combiner au mieux les différentes politiques des prix et des revenus agricoles, avec un système défini d'objectifs d'intervention publique dans le secteur agricole.

Les résultats de cette analyse théorique montrent une grande incohérence entre les politiques économiques actuellement appliquées dans la Communauté Européenne et les composantes principales du bien-être social.

### Summary :

#### PRICES AND INCOMES IN THE FARM SECTOR

In European market economics, farm incomes are strongly influenced by policy actions. Their effects can be analyzed using a free market sector as theoretical benchmark. Sectoral policies produce various social costs and benefits. They influence resource allocation, income distribution and other non economic objectives. The paper evaluates market stabilization, and price support policies as well as those concerning factors of production and technology. One of the major issues is the combination of the various price and income policies in order to attain a given set of policy goals in the farming sector. This theoretical analysis shows that the various policies at work in the EEC are quite inadequate considering its main welfare goals.

### INTRODUCTION

Le système des prix joue un rôle fondamental, aussi bien dans l'économie générale que dans l'agriculture ; il influence le revenu agricole de multiples façons. Il est donc le principal moyen utilisé par la puissance publique pour atteindre ses objectifs dans le domaine agricole, en particulier pour modifier les revenus.

Les revenus d'une exploitation agricole sont calculés, d'après les enregistrements comptables, en déduisant des recettes les coûts supportés par l'entrepreneur. Les recettes correspondent aux quantités de biens et de services vendus par l'entreprise, multipliées par les prix du marché. Les coûts peuvent également se décomposer en quantités

de biens et de services acquis par l'exploitation et en prix de marché. La décomposition est moins directe pour les biens de longue durée, utilisés pendant plusieurs années, qui nécessitent des amortissements annuels.

Le revenu d'une exploitation agricole est perçu pratiquement dans sa totalité dans le cas d'un agriculteur propriétaire qui n'emploie pas de main-d'œuvre salariée. Souvent une partie du revenu de l'exploitation est utilisée pour payer les salaires. Lorsqu'il s'agit d'une exploitation louée, une partie du revenu est consacrée au loyer de la terre et profite ainsi à des personnes ne vivant pas nécessairement dans le milieu rural. Il en est de même pour les intérêts sur le capital prêté à l'exploitation agricole. Pour les pouvoirs

\* Università di Siena, Facoltà di Scienze Economiche e Bancario, istituto di Economia Agraria, Piazza San Francesco, 17, Siena, Italie.

L'auteur remercie Elisabetta Croci-Angelini, Dieter Kirsche, Milton Hallberg et Claude Hennig Hanf pour leurs commentaires très utiles sur une précédente version.

publics, cette distinction entre les revenus des personnes directement liées à l'agriculture et ceux des personnes qui ne participent que financièrement a une importance : on parle de revenu du travail et de l'exploitation agricole pour mieux identifier les objectifs des différentes politiques.

En pratique, l'entrepreneur agricole «pur» qui achète tous les facteurs de production sur le marché et qui réalise un profit «net» n'existe pas. Dans le cas des coopératives agricoles de production, dont les membres apportent les facteurs de production, il y a tout d'abord rémunération de la main-d'œuvre, du capital et de la terre en fonction des salaires, des taux d'intérêts et des loyers pratiqués sur le marché, et ensuite partage du profit restant (ou du déficit).

Les revenus agricoles ainsi calculés ne sont pas directement comparables aux revenus d'autres groupes sociaux, en raison des caractéristiques du milieu où se déroulent l'activité agricole et la vie rurale. Les revenus agricoles, en termes réels, peuvent être plus ou moins différents de leur valeur monétaire en fonction des prix et de la disponibilité des biens de consommation et des services. Des interventions publiques peuvent donc influencer la valeur réelle des revenus agricoles en modifiant les prix des biens et des services utilisés par les familles agricoles dans les zones rurales, par exemple l'électricité, les services préscolaires et scolaires, les structures de loisirs.

#### ANALYSE DES POLITIQUES DES PRIX

Dans les pays européens, les formes d'intervention publique qui transfèrent le plus de ressources au secteur agricole sont les politiques des prix. C'est pourquoi les différents effets des politiques des prix ont été décrits et analysés en détail dans la littérature de l'économie rurale (1). Nous essaierons de regrouper ces politiques de façon assez homogène pour permettre une évaluation de leur efficacité quant à la réalisation des objectifs les plus importants fixés par l'opérateur politique, qui exprime en pratique la fonction de bien-être social.

Les politiques des prix peuvent fausser le système des prix relatifs en perturbant l'affectation des ressources entre secteurs et entre entreprises, empêchant donc l'obtention d'un revenu national maximal.

Outre ces coûts d'allocation, les politiques des prix peuvent entraîner des coûts administratifs qui ne sont pas normalement pris en compte dans les analyses des marchés puisqu'ils ne modifient pas les fonctions d'offre et de demande.

Dans ces cas, la thèse courante selon laquelle la fonction d'offre représente les coûts sociaux marginaux de production ne peut plus être retenue. Les coûts sociaux sont plus élevés et, par conséquent, le surplus social est moindre. Ces coûts administratifs (avec ceux de stockage et d'écoulement) des excès structurels seront qualifiés de «pertes budgétaires nettes». Ils ne modifient pas le niveau nominal du revenu national, mais réduisent le revenu effectif utilisable par la société, c'est-à-dire la source du bien-être.

Une variation dans le système des prix relatifs détériore l'affectation des ressources mais peut aussi amener une

perte d'utilité ou de satisfaction pour le consommateur. Ce coût économique peut être exprimé en termes de «revenu équivalent», qui indique la variation de revenu nécessaire pour produire la même satisfaction du consommateur que celle provoquée par le changement du système des prix relatifs.

Notre analyse des effets des politiques des prix sur l'**affectation des ressources** tiendra donc compte de ces coûts qui abaissent le niveau du revenu national effectif par rapport au niveau potentiellement réalisable. En outre, ces politiques impliquent des transferts substantiels de revenus entre groupes sociaux : consommateurs, contribuables, agriculteurs, travailleurs salariés, propriétaires terriens, etc. Cela n'influe pas directement sur le niveau du produit social, mais représente toutefois un coût pour ceux qui doivent payer ces transferts, et un avantage pour ceux qui les reçoivent.

Par conséquent, les effets des politiques des prix et des revenus agricoles sur la répartition des revenus doivent être analysés avec attention, surtout lorsque ces politiques fonctionnent par l'intermédiaire des marchés et qu'il n'existe pas de contrôle privé ou public direct des transferts entraînés par chaque politique.

Si des améliorations de la répartition interpersonnelle des revenus sont facilement justifiées et souvent appréciées dans notre société, sous la forme de politiques fiscales, seules des motivations spéciales pourraient justifier des politiques qui produiraient des transferts de revenu des classes défavorisées vers des classes plus aisées. L'évaluation de ces **coûts redistributifs**, qui baissent le niveau de bien-être social, dépend étroitement de l'opérateur politique.

Après avoir indiqué l'influence des politiques des prix et des revenus sur le revenu agricole, nous essaierons de décrire leurs effets sur l'affectation des ressources, sur la répartition des revenus, et sur des **variables extra-économiques** capables de contribuer non pas à l'efficacité économique ou à des effets distributifs, mais au bien-être social, et pouvant être choisies comme objectifs par l'intervention publique.

Les politiques des prix et des revenus agricoles entraînent différents types de coûts en termes de bien-être (voir figure 1). Ils sont examinés ci-après. En revanche, d'éventuelles réductions de ces coûts constituent autant d'avantages possibles dus à ces politiques, dont bénéficiera le système économique.

#### STABILISATION DES MARCHÉS

Les politiques de stabilisation des marchés agricoles ont souvent pour objectif la stabilisation dans le temps des revenus agricoles. Habituellement, l'intervention publique cherche à stabiliser les prix des produits en limitant leur variabilité à une fourchette centrée sur la tendance à long terme. Les opérateurs publics essaient de réduire les inconvénients liés à l'instabilité des revenus pour les exploitations et les familles rurales, par des interventions au niveau du commerce extérieur (protection douanière, subventions aux importations, taxes sur les exportations ou subventions) ou du marché intérieur (stockage, retrait, dénaturation ou destruction des denrées périssables). Plus on veut des prix stables, plus l'intervention publique doit être intense.

1. Cette littérature a été passée en revue dans Josling (1974) et Meester (1984).

La stabilisation des prix est considérée comme synonyme de la stabilisation des marchés ; un niveau de prix presque constant est considéré comme un succès de l'intervention publique. De nombreuses politiques de soutien des prix les stabilisent au niveau du prix garanti aux agriculteurs ; ceci est normalement considéré comme un effet favorable.

Mais stabilité des prix ne signifie pas stabilité des revenus. Avec des prix stables les recettes sont proportionnelles aux variations de l'offre et, en présence de coûts fixes, les fluctuations relatives des revenus sont même supérieures aux fluctuations de l'offre agricole. Si l'on dispose d'estimations de l'élasticité de la demande, on peut réaliser une politique de stabilisation des recettes agricoles en orientant l'intervention publique de manière à maintenir des variations des prix proportionnelles à celles des quantités offertes. Si l'on a aussi des données sur l'ensemble des coûts, les politiques de stabilisation des marchés peuvent être ultérieurement améliorées en limitant les variations des prix à ce qui est nécessaire pour maintenir stable le revenu agricole (2).

Aussi bien avec un «plan de stabilisation des recettes» qu'avec un «plan de stabilisation des revenus», dans le cas d'une fonction de demande rigide, l'intervention publique est plus limitée que lorsque l'objectif est la stabilisation complète des prix. Naturellement ces politiques de stabilisation des recettes ou des revenus supposent qu'il n'y ait plus l'obligation de respecter des prix de soutien rigides.

Les politiques de stabilisation des revenus agricoles améliorent l'affectation des ressources et favorisent le développement agricole étant donné qu'elles réduisent les risques liés aux investissements agricoles et qu'elles facilitent, dans le temps, une commercialisation plus organisée. Quand ces politiques sont limitées à des objectifs de stabilisation, elles n'entrent pas directement en compétition avec les autres politiques des prix qui, d'une façon ou d'une autre, soutiennent le niveau des revenus agricoles.

## LES POLITIQUES DE SOUTIEN DES PRIX

Par politique de soutien des prix nous entendons toute politique économique qui permet à une exploitation agricole de percevoir un prix agricole supérieur à celui qui pourrait être réalisé sur le marché en l'absence d'intervention publique. Trois grands groupes de mesures destinées au soutien des prix peuvent être définis.

### Contrôle des prix sur le marché intérieur.

La forme de soutien des prix la plus répandue est l'intervention au niveau du commerce extérieur (limitation des importations ou subventions aux exportations) ou du commerce intérieur (politiques de stabilisation des marchés...) dans le but de réduire l'offre disponible sur le marché intérieur, afin de maintenir les prix à un niveau plus élevé que celui qu'ils auraient atteint sans intervention publique.

A court terme l'effet sur les revenus agricoles est direct. Une grande partie du revenu transféré à l'agriculture par ces politiques revient aux facteurs de production mis en œuvre dans l'activité agricole. Ces transferts sont habituellement liés aux produits par une politique de soutien des prix spécifiques à chaque produit. Mais toutes les exploitations agricoles en bénéficient en proportion de leurs ventes

et une discrimination entre les types d'exploitations n'est pas possible.

A moins court terme, l'expansion de la production, due à la politique de soutien des prix, augmente la demande de moyens de production, entraînant une hausse de leur prix qui dépendra de l'élasticité de leur offre. Une partie du revenu transféré aux exploitations agricoles revient donc aux producteurs des moyens de production et aux propriétaires fonciers, et non aux agriculteurs. A plus long terme, une plus grande quantité de facteurs de production est employée en agriculture. Il en résulte un accroissement de la production qui tend à abaisser les prix de marché et donc à réduire le revenu agricole par baisse des recettes.

Les améliorations du revenu agricole ainsi créées par les politiques de soutien des prix sont donc, par nature, éphémères. Ou elles se limitent dans le temps ou il faut des interventions publiques toujours accrues pour pouvoir maintenir leur importance relative.

L'effet sur l'affectation des ressources est négatif étant donné que ces politiques augmentent les distorsions du système des prix, créant une mauvaise affectation des ressources entre les exploitations agricoles, aussi bien qu'entre les secteurs et les régions, et par conséquent un abaissement du revenu national et une perte nette du surplus des consommateurs. Le coût social dû aux tâches administratives est généralement faible si le degré de soutien des prix est limité. Mais ce coût augmente rapidement si l'intervention du gouvernement devient plus importante (par exemple quand une manipulation directe des produits est nécessaire en vue de les stocker, les dénaturer ou les détruire).

A long terme, les effets d'une mauvaise affectation des ressources peuvent être observés. Il y a aussi un taux de développement structurel diminué quand les valeurs foncières sont anormalement augmentées, ce qui empêche l'adaptation des dimensions des exploitations et rend plus difficile, par insuffisance de moyens financiers, l'entrée d'autres entrepreneurs dans le secteur. De même, une main-d'œuvre agricole excédentaire peut être maintenue dans certaines productions, alors qu'un soutien des prix concentré sur des produits nécessitant peu de travail (céréales...) peut réduire excessivement la population agricole dans certaines régions.

Dans l'ensemble, la répartition des revenus est faussée par les politiques de soutien des prix. Le poids financier est en majeure partie supporté par les consommateurs (surtout par les familles à faibles revenus pour lesquelles la dépense alimentaire représente une grosse part du budget). Au contraire, ces politiques entraînent un transfert de revenu, fonction des rendements et des volumes vendus vers les zones plus fertiles et les exploitations plus grandes, si bien que les transferts se font surtout vers les agriculteurs déjà avantagés et, en partie, vers les propriétaires fonciers non exploitants.

Les politiques de soutien des prix sont souvent mises en œuvre pour assurer un niveau de vie décent à la population agricole, mais les agriculteurs à bas revenus, à qui ces politiques sont nominalelement destinés, sont ceux qui bénéficient le moins des transferts de revenu ainsi créés.

Souvent, les éléments non-économiques du bien-être social sont les motivations officielles de ces politiques. La

2. Une analyse plus détaillée est présentée dans S. Tarditi (Tarditi, s.d.)

production agricole réagit promptement à la hausse des prix, si bien que le soutien des prix est un moyen très efficace pour augmenter l'offre quand cela est nécessaire. Ceci est appréciable quand un niveau minimal d'autonomie alimentaire est recherché pour ne pas devoir dépendre de l'extérieur (guerre, blocus économique...).

Dans le cas de pays grands exportateurs, une externalité plus maligne de ces politiques apparaît quand ils exercent un contrôle stratégique des marchés mondiaux des produits agricoles de base. Des prix peu élevés sur le marché mondial découragent la production dans les pays sous-développés ou dans les pays qui ont un système économique fragile. Ces pays accroissent ainsi leur dépendance. Les avantages sociaux relatifs à cet aspect sont difficiles à évaluer et ne sont certainement pas très cohérents avec les politiques de coopération mutuelle nationale officiellement affichées par presque tous les pays.

### **Les politiques de maîtrise de la production**

Les moyens utilisés pour limiter la production, comme les contingents individuels ou les supertaxes, diffèrent des politiques précédentes principalement parce que l'intervention du gouvernement s'adresse directement aux exploitations agricoles et limite le volume de la production dont le prix est soutenu, afin de réduire les subventions aux exportations ou la destruction des excédents de denrées périssables. Les transferts de revenus sont alors limités à un groupe spécifique d'exploitations dont les contingents peuvent être vendables.

Les effets sur l'affectation des ressources peuvent être plus négatifs que ceux mentionnés dans le cas des politiques de contrôle des prix, étant donné que la compétition entre les exploitations est plus limitée et que la mobilité des ressources est contrariée.

A long terme, ces transferts de revenu sont en partie capitalisés sous forme de valeurs foncières accrues ou sous forme de valeurs d'acquisition des contingents, ralentissant l'adaptation structurelle. Les ressources agricoles mises hors service par la limitation d'une production peuvent être réemployées ailleurs, provoquant par la suite une extension des politiques de limitation de la production.

Les effets redistributifs peuvent être meilleurs ou pires que dans le cas précédent, en fonction des critères utilisés dans la sélection des exploitations privilégiées qui ont le droit de produire à un prix soutenu. Le plus souvent ce droit est fonction de la production des années précédentes ; la répartition des revenus n'est donc pas améliorée.

### **Les paiements compensatoires (deficiency payments)**

Le soutien des prix agricoles se fait par le versement aux producteurs d'une somme correspondant à la différence entre le prix garanti et le prix de marché réellement constaté.

L'affectation des ressources est alors meilleure que dans le cas précédent car les prix à la consommation ne sont pas directement modifiés ; mais des coûts administratifs considérables doivent être encourus pour réaliser cette politique (3).

La répartition des revenus est dans ce cas moins détériorée, étant donné que les transferts proviennent du bud-

get et n'impliquent donc pas de prélèvements sur les consommateurs nécessairement régressifs.

### **POLITIQUE DES PRIX DES MOYENS DE PRODUCTION**

Les prix des moyens de production sont quelquefois modifiés par l'intervention publique pour influencer les revenus agricoles ou atteindre d'autres objectifs spécifiques.

a) **Les prix des moyens techniques** sont parfois contrôlés par la puissance publique de façon à s'opposer aux politiques des prix pratiqués par des monopoles. Parfois les prix des moyens de production sont maintenus à un niveau inférieur grâce à des subventions ou à des exemptions fiscales (par exemple les carburants utilisés en agriculture).

Les influences sur les revenus agricoles sont proportionnelles à l'incidence de ces mesures sur la réduction des coûts agricoles. Des coûts réduits stimulent l'offre de produits ce qui influe sur leurs prix et entraîne à terme une réduction de l'accroissement potentiel du revenu agricole. A long terme ces mesures influent aussi sur les prix des terres.

Les influences sur l'affectation des ressources sont négatives et cela est dû aux distorsions des prix des moyens de production (comme dans le cas du soutien des prix des produits).

La charge de ces politiques pèse généralement sur le budget et donc sur les contribuables alors que les bénéficiaires peuvent en être les agriculteurs ou, en dernier lieu, les consommateurs qui payent des prix moins élevés. Il apparaît évident que les effets sur la distribution des revenus sont meilleurs que ceux étudiés ci-dessus à propos des politiques de soutien des prix des produits.

b) **Les services aux exploitations** : formation professionnelle, information, vulgarisation, ne sont pas toujours disponibles à des prix raisonnables, en particulier dans les zones retardées où le besoin de ces services est particulièrement grand. L'intervention publique peut donc stimuler la productivité des ressources humaines et naturelles, entraînant une augmentation des revenus bien supérieurs à la dépense publique encourue. Etant donné que seule une partie des exploitations agricoles pourra bénéficier de ces politiques, les effets sur les prix des produits seront dans l'ensemble limités.

Si la dépense publique est orientée vers les zones agricoles désavantagées, où les revenus agricoles sont insuffisants et les potentialités de développement élevées, ces politiques pourront améliorer de façon substantielle la répartition interpersonnelle des revenus.

---

3. Dans son excellent article, Josling (1974) démontre que les agriculteurs étant non seulement des exploitants mais aussi des contribuables, l'opinion traditionnelle selon laquelle les tarifs douaniers sont moins efficaces que les deficiency payments, doit être inversée.

Néanmoins, je crois que si l'on tient compte que chaque agriculteur est aussi consommateur de produits alimentaires et que ses dépenses alimentaires ne sont influencées que marginalement par son propre produit, il contribue à payer les transferts provoqués par les barrières douanières de la même manière qu'il contribue à payer les impôts qui financent les paiements compensatoires. L'opinion traditionnelle sur la supériorité des impôts par rapport aux protections douanières doit donc être pleinement réhabilitée.

## LES POLITIQUES RELATIVES AUX FACTEURS DE PRODUCTION

Si l'exploitant agricole et sa famille ne possèdent pas tous les terrains, les capitaux et la main-d'œuvre nécessaires, les prix de marché de ces facteurs vont aussi influencer sur son revenu.

a) **Les valeurs foncières et les fermages** sont directement influencés par les politiques des prix agricoles ; nous l'avons vu. Les politiques de soutien des prix des produits, par exemple, tendent à augmenter les prix de la terre et les fermages dans les zones plus fertiles où le rendement est plus élevé et la mécanisation plus facilement réalisable ; le marché foncier restera ainsi peu actif.

On peut se demander si l'accroissement des valeurs foncières et des fermages sous l'effet des interventions publiques dans l'agriculture constitue réellement un objectif méritoire de politique économique surtout dans le cas des propriétaires fonciers qui louent leurs terrains et ne vivent pas dans les zones rurales. Cette situation est-elle justifiée, ou, au contraire, ces transferts de revenu doivent-ils être récupérés par la collectivité au moyen de prélèvements fiscaux plus importants ?

Ces impôts feraient baisser les valeurs foncières, et l'affectation des ressources serait probablement améliorée par une évolution plus rapide des structures. La répartition des revenus pourrait aussi être améliorée : le plus souvent, les propriétaires terriens non exploitants appartiennent aux classes les plus riches. De toute façon, la richesse de tous ceux qui vendraient leur terre diminuerait au profit du revenu des entrepreneurs plus dynamiques qui agrandiraient leurs exploitations ou en achèteraient une.

b) **Le prix du capital** emprunté par les exploitations agricoles est souvent réduit par l'intervention publique de façon à diminuer à court terme les charges de fonctionnement et à long terme le coût des investissements, augmentant ainsi les revenus agricoles.

Ces transferts du budget aux exploitants agricoles ont besoin d'un financement ont généralement un effet plus efficace sur le développement structurel et économique, qu'un même transfert au secteur agricole par le soutien des prix. Dans ce dernier cas, chaque exploitation en tire des avantages, même s'il s'agit d'une exploitation déjà très productive, même s'il n'y a pas de possibilité de développement structurel, même si l'exploitant agricole est âgé et n'a pas l'intention d'apporter des améliorations technologiques, etc.

D'un autre côté, les ressources publiques destinées à abaisser le prix du capital emprunté par l'exploitant agricole peuvent être orientées vers ceux qui disposent de terre, de main-d'œuvre et des ressources nécessaires pour augmenter la productivité et favoriser l'aménagement structurel, améliorant ainsi **l'affectation des ressources**.

Si les ressources financières publiques sont utilisées pour abaisser de façon rationnelle le prix du capital emprunté sur la base de l'analyse sociale du rapport coût/avantages, elles peuvent probablement privilégier les exploitations et les régions où les ressources ne sont pas pleinement exploitées et où la rémunération est encore insuffisante. Une plus grande productivité et une meilleure répartition des revenus seront ainsi obtenues.

c) **La main-d'œuvre agricole** est parfois subventionnée directement mais le plus souvent indirectement, par la sécurité sociale et par des services publics à prix réduit dans les zones rurales.

Les salaires des ouvriers agricoles sont généralement fixés par le marché du travail, ils ne sont qu'en partie liés aux revenus agricoles. La main-d'œuvre salariée n'étant pas directement concernée par la gestion et le financement des exploitations agricoles, dispose d'une mobilité géographique et intersectorielle plus grande que la main-d'œuvre familiale.

**Des aides directes au revenu des agriculteurs** sont parfois proposées pour remplacer les politiques de soutien des prix qui transfèrent certes un certain revenu aux exploitations agricoles, mais sans que l'opérateur politique ait une maîtrise suffisante de l'opération. Au contraire, des aides directes peuvent concerner précisément les agriculteurs qui n'ont pas un revenu suffisant, réalisant ainsi plus directement les objectifs politiques en matière de revenu agricole. Ces transferts sont prévus au profit de la population agricole et devraient donc bénéficier aux salariés comme aux exploitants.

En ce qui concerne **l'affectation des ressources**, ces aides au revenu des agriculteurs pourraient ralentir la mobilité de la main-d'œuvre agricole entre les différents secteurs, contribuer à une affectation erronée des ressources et empêcher le développement structurel. Ces effets indésirables devraient donc être éliminés ou, au moins, réduits. Les aides au revenu, qui doivent bénéficier aux exploitations moins favorisées, pourraient être calculées en fonction des paramètres travail/produit mesurés dans les exploitations efficaces où les revenus agricoles atteignent déjà les niveaux désirés et n'ont pas besoin d'être soutenus. Seule la main-d'œuvre strictement nécessaire pour une production efficace pourrait ainsi recevoir des aides au revenu ; la mobilité de la force de travail en excès ne serait pas réduite.

Les aides au revenu pourraient être limitées au laps de temps nécessaire à la réalisation d'un plan de développement agricole qui assure un niveau de revenu suffisant. On pourrait demander à la main-d'œuvre en excès un engagement sur sa disponibilité à changer d'occupation si une occasion se présentait.

On retient parfois qu'un transfert à travers le budget est moins bien accepté par l'agriculteur qu'un transfert équivalent par le marché. Si ce point de vue est accepté, nous devons inclure dans notre évaluation un « coût psychologique » qui réduit le bien-être des agriculteurs. Si les transactions avec l'administration étaient faites annuellement, en même temps que le paiement des impôts, il y aurait alors une double forme de compensation : une compensation financière et une autre « psychologique » entre le paiement des impôts et la perception des transferts en provenance de l'administration. D'un point de vue social, ce coût psychologique pourrait être considéré comme un avertissement à la main-d'œuvre en excès d'un secteur ou d'une activité économique afin d'encourager sa mobilité.

Les effets des aides directes sur **la répartition des revenus** sont positifs puisque, dans la plupart des cas, elles sont limitées aux agriculteurs plus défavorisés.

**Les éléments non économiques du bien-être social** justifient quelquefois des aides directes au revenu, par exemple dans certaines zones où l'agriculture est la seule activité productive et où le développement économique l'a rendue moins compétitive avec le risque que ces régions soient complètement abandonnées ce qui provoque un coût social

4. Cf. différentes approches du problème des aides directes aux agriculteurs (Van Riemsdijk 1973, Koester et Tangermann 1977, Tarditi 1984).

de nature écologique. Les aides au revenu visent alors à maintenir la population et peuvent aussi encourager des techniques de production et des types de cultures qui contribuent à prévenir l'érosion du sol et à protéger l'environnement.

### ÉVALUATION SYNOPTIQUE DES POLITIQUES DES PRIX ET DES REVENUS

Dans les développements précédents, nous avons tenté de présenter le point de vue d'un éventuel opérateur politique. Un graphique peut faire la synthèse des opinions exprimées. Le bien-être social est considéré comme l'un des objectifs de la politique économique et se présente comme une fonction de trois variables.

**a) L'efficacité économique** (affectation optimale des ressources) peut modifier le niveau du revenu national réel.

**b) L'équité distributive** peut être évaluée approximativement grâce à un index de répartition interpersonnelle des revenus.

**c) Les autres composantes non économiques du bien-être social** ne peuvent être évaluées directement sur le marché (par exemple la plus grande sécurité politique garantie par un niveau minimum d'autonomie alimentaire, le plaisir éprouvé par les citoyens à profiter de la campagne pendant leurs vacances, etc.). Aussi ne figurent-elles pas sur le graphique.

Dans la figure 2, le niveau du revenu national réel est indiqué en ordonnée ; en abscisse, l'indice de répartition interpersonnelle du revenu va de la concentration maximum à l'égalité complète entre les revenus individuels. La ligne TT indique la frontière de la technique, c'est-à-dire le niveau maximum de produit social obtenu par l'emploi des technologies les plus avancées, avec une affectation optimale des ressources pour chaque niveau de l'indice de répartition du revenu reporté en abscisse. Le point de départ de notre évaluation sera le point X sous la ligne TT correspondant au niveau existant de la répartition interpersonnelle du revenu et au niveau existant de produit social (évidemment inférieur au maximum qui pourrait être obtenu aux conditions optimales d'affectation des ressources).

Les effets des différentes politiques des prix, pour un volume donné de ressources transférées des secteurs non agricoles à l'agriculture, sont représentés par les différentes flèches qui indiquent les répercussions sur le revenu réel et sur l'indice de répartition du revenu. Il s'agit évidemment de tendances générales qui devraient être précisées par l'étude des situations spécifiques.

Pour arriver à évaluer les politiques ainsi classées, nous devons connaître les préférences de la société exprimées en fait par l'opérateur politique et en particulier la valeur qu'il attribue à une réduction du revenu réel par rapport à une amélioration marginale de l'indice de répartition des revenus.

Ce taux d'échange entre efficacité et équité est sous-jacent dans une grande partie des décisions prises couramment par les opérateurs politiques. Il peut être représenté sur le graphique par la pente de la courbe d'indifférence

du bien-être social au point X. Les courbes d'indifférence (W) de la fonction du bien-être social situées vers le haut et la droite du graphique correspondent à des niveaux plus élevés de bien-être c'est-à-dire un revenu national supérieur, et à une répartition plus homogène des revenus.

Mais leur forme dépend du système de préférences exprimé par l'opérateur politique.

Le graphique représente une fonction incomplète du bien-être social puisqu'il ne considère pas les éléments non économiques du bien-être social. Une politique de soutien des prix qui assure la sécurité alimentaire peut augmenter le bien-être social, même si elle réduit le revenu réel et rend la répartition des revenus plus inégalitaire.

Le travail de recherche des économistes ruraux essayant d'éclairer et d'évaluer les effets de l'intervention publique, peut ainsi encourager les opérateurs politiques à exprimer de façon plus précise le système de préférences sociales qu'ils adoptent dans leurs décisions, contribuant ainsi à rationaliser et à rendre plus démocratiquement contrôlable par la société le processus de prise des décisions.

### COMBINAISON OPTIMALE DES POLITIQUES DES PRIX ET DES REVENUS

Un modèle formel des effets de l'intervention publique sur le bien-être social pourrait être utile pour évaluer la politique économique actuelle dans le secteur agricole, et aussi pour définir de façon plus précise et cohérente les objectifs intermédiaires qui devraient être réalisés par toute politique des prix et des revenus agricoles. Mais en pratique les différents objectifs intermédiaires de l'intervention publique dans le secteur agricole sont définis de façon indépendante, sans références réciproques explicites.

Malgré cela, chaque intervention publique sur les prix et les revenus agricoles influence aussi, à un degré différent, d'autres objectifs de l'opérateur politique. Il est donc important que les différentes politiques opèrent de façon cohérente et complémentaire, afin d'atteindre les objectifs de la meilleure façon possible, c'est-à-dire avec un coût minimum si les objectifs sont clairement fixés. Les politiques agricoles peuvent engendrer des coûts sociaux aussi bien que privés, dus aux transferts des consommateurs et des contribuables vers les agriculteurs (voir figure 1). Nous l'avons vu, de nombreux objectifs sont possibles pour l'intervention publique ainsi que des séries d'instruments. Il est assez curieux de constater que dans beaucoup de pays les politiques agricoles sont théoriquement nombreuses, mais qu'en pratique leur rôle financier n'est pas uniforme. Certaines politiques jouent un rôle disproportionné qui n'est pas cohérent avec l'ensemble des objectifs fixés dans les documents officiels de la politique agricole.

La politique agricole communautaire (PAC), par exemple, réserve plus de 95% du FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et Garantie Agricole), soit plus des deux tiers du budget commun, aux politiques de soutien des prix, créant ainsi des transferts importants de revenu aussi bien entre les secteurs qu'entre les régions. Par conséquent, elle réserve moins de 5% aux politiques de développement

structurel, une grande partie de ces 5% étant d'ailleurs nécessaire pour réduire les inconvénients produits par une politique déséquilibrée de soutien des prix (5).

L'exemple de la réalisation de deux objectifs fixés par l'intervention publique au moyen de deux politiques différentes permet de voir si les politiques agricoles actuelles peuvent être améliorées de cette façon. La méthode présentée ici peut être étendue au nombre d'objectifs et de politiques jugés appropriés aux problèmes réels (6).

Supposons être dans une « Communauté Economique Utopéenne » (CEU) et devoir réaliser seulement deux objectifs de politique agricole : atteindre un niveau minimum d'autonomie dans certains secteurs alimentaires importants, qui en conditions de marché libre ne pourraient se développer convenablement et garantir un niveau de revenu suffisant aux travailleurs agricoles de certaines régions moins favorisées.

Pour atteindre ces objectifs, les opérateurs politiques de la CEU décident d'utiliser les instruments qu'ils considèrent comme les plus appropriés : une politique de soutien des prix pour les produits stratégiquement importants, et une politique d'aide directe au revenu. Le premier instrument est utilisé pour transférer des ressources aux cultivateurs des produits « stratégiques ». Un transfert annuel de 6 milliards d'UCU sont nécessaires. Ce sont des subsides temporaires attribués aux exploitations qui appliquent un plan de développement, des subsides permanents pour les agriculteurs des zones désavantagées qui acceptent d'organiser leurs programmes de production pour améliorer l'environnement ; ce sont enfin des subsides semi-permanents pour les agriculteurs employés à temps partiel dans l'activité agricole, qui acceptent d'être enrégistrés dans une catégorie spécifique de chômeurs et qui sont prêts à se reclasser et à accepter un travail agricole salarié, ou un travail non agricole s'il leur est proposé.

Après avoir établi la distribution géographique des exploitations engagées dans les productions stratégiques et des agriculteurs recevant les aides au revenu, on a estimé que 30% des transferts produits par la politique de soutien des prix profiteraient aux revenus des agriculteurs qui reçoivent aussi des subsides directs au revenu, alors que 20% de toutes les aides de revenu profiteraient aux producteurs de produits « stratégiques » qui augmenteraient leur production.

Cette situation est représentée sur la figure 3. On a en abscisse les transferts de ressources réalisés par la politique des prix et en ordonnée les transferts réalisés par l'aide directe au revenu. Les transferts totaux de ressources nécessaires pour atteindre l'objectif stratégique d'auto-suffisance alimentaire par la combinaison des deux politiques sont indiqués par la ligne SS, alors que les transferts nécessaires pour garantir un niveau de vie suffisant aux populations agricoles sont indiqués par les combinaisons des deux politiques exprimées par la ligne YY. La quantité minimum de ressources nécessaires pour réaliser ces deux objectifs est indiquée au point K et correspond à 3 milliards d'UCU transférés à l'agriculture par la politique de soutien des prix et à 15 milliards d'UCU transférés par la politique d'aide au revenu, pour une valeur totale de trans-

ferents à l'agriculture de 18 milliards (cf. modèle décrit en annexe).

Les dépenses nettes de budget et les autres coûts sociaux sont estimés bas, vu la dimension limitée de la politique de soutien des prix (0,18 m UCU, 6% des transferts) ; les coûts administratifs nets liés aux aides au revenu sont estimés à 0,3 md UCU (2% des transferts). Pour les deux politiques les coûts sociaux, considérés comme proportionnels aux coûts privés ne sont pas indiqués sur la figure 3. Pour simplifier l'exemple, un UCU de transferts de marché (invisibles) est considéré comme l'équivalent d'un UCU de transferts de budget (visibles) par la population tant agricole que non agricole.

Les lignes SS et YY divisent le diagramme en quatre parties. Toutes les combinaisons des deux politiques de l'aire A n'atteignent pas les objectifs des opérateurs politiques de la CEU, celles de l'aire B réalisent les deux objectifs mais impliquent un excès de ressources utilisées. Les combinaisons de l'aire C permettent un niveau de vie acceptable pour les agriculteurs, mais pas un niveau d'autonomie alimentaire suffisant, alors que celles de l'aire D réalisent l'autonomie alimentaire mais pas l'objectif des revenus.

Les années précédentes, les opérateurs politiques avaient utilisé une combinaison complètement différente de ces deux politiques, transférant de la part des consommateurs et de la part des contribuables plus de 60 milliards d'UCU par les politiques de soutien des prix et près de 2 milliards d'UCU par les politiques d'aide directe au revenu. La combinaison de ces deux instruments est indiquée au point Z de l'aire D. Un niveau d'autonomie alimentaire très excessif était atteint, comportant des coûts sociaux élevés (non indiqués sur la figure 3) et une dépense du budget public pour des restitutions à l'exportation, stockage et dénaturation des surplus agricoles. La dépense de la section Garantie de leur FUOGA, comprenant transferts et coûts administratifs, dépassait 16 milliards d'UCU.

Malgré cette grande implication (et en partie ce gaspillage) de ressources, l'objectif de garantir un niveau minimum de revenus agricoles n'était pas atteint ; il s'en fallait d'environ 2 milliards d'UCU, comme l'indique la ligne hachurée Y'Y'.

De plus, les autres objectifs clairement établis par le traité CEU (augmentation de la productivité des ressources agricoles et prix alimentaires satisfaisants pour le consommateur) n'étaient pas obtenus au mieux.

## CONCLUSION

Les prix agricoles sont certainement les éléments principaux qui déterminent les revenus des agriculteurs, et les politiques des prix sont les mesures les plus employées par la politique agricole. L'intervention publique sur les prix pour améliorer les revenus agricoles présente de nombreux désavantages, qui peuvent être théoriquement définis et pratiquement évalués pour des situations spécifiques.

L'analyse des politiques des prix et des revenus agricoles les plus importants du point de vue de l'opérateur politique, doit considérer leurs effets sur l'allocation des ressources, sur la distribution du revenu et sur les autres com-

de soutien des prix ont été dénoncés à plusieurs reprises par des groupes d'économistes (Auteurs divers 1970, 1973a, 1973b, 1975, 1984).

6. L'étude fondamentale de Jan Tinbergen sur le rapport entre les objectifs et les instruments au niveau macro-économique a été principalement développée par H. Teil avec des modèles non linéaires et par R. Mundell pour l'analyse des rapports plus efficaces entre objectifs et instruments.

5. De 1975 à 1982 la dépense du FEOGA section Orientation pour récompenser la non-commercialisation du lait et la reconversion vers la production de viande (R. 1353/73 et 1078/77) s'élevait à 435 millions ECU. Elle était supérieure à la dépense pour la réalisation de la directive 72/159/CEE qui devait représenter le relancement de la politique structurelle après les grandes discussions suscitées par le Mémoire de Mansholt il y a 16 ans.

Les coûts d'allocation de ressources de la politique communautaire actuelle



#### Divers auteurs :

(1975). — L'agriculture européenne dans un monde instable. Institut Atlantique.

(1984). — Memorandum de Sienna sur la réforme de la PAC. Université de Sienna.

(1973). — Towards the integration of World Agriculture. Washington. Brookings Institution.

(1970). — Un avenir pour l'Europe agricole. Institut Atlantique, Paris.

(1973). — Wageningen Memorandum on the Reform of the European Community's CAP. Wageningen Univ.

#### ANNEXE

Le modèle décrit est synthétisé par le système d'équations suivant :

$$\begin{aligned} X_1 + 0,2 X_2 &= 6 \\ 0,3 X_1 + X_2 &= 16 \end{aligned}$$

Avec une analyse plus détaillée nous pouvons subdiviser les 16 milliards UCU d'aides au revenu en transferts plutôt temporaires liés à la restructuration des exploitations et aux déséquilibres au niveau du marché du travail, etc. (12 md UCU), et permanentes nécessaires au maintien des externalités positives de type écologique et démographique dans certaines zones rurales (4 md UCU).

En outre, nous pouvons admettre qu'une dépense publique de 8 md UCU pour la vulgarisation peut permettre d'obtenir une bonne augmentation de la productivité dans les régions plus arriérées. Les interrelations que nous admettons entre les 4 instruments et les 4 objectifs sont exposés dans le système d'équations suivant :

$$\begin{aligned} X_1 + 0,2 X_2 + 0,1 X_3 + 0,1 X_4 &= 6 \\ 0,3 X_1 + X_2 + 0,2 X_3 + 0,3 X_4 &= 12 \\ 0,2 X_1 + X_3 &= 8 \\ 0,1 X_1 + 0,1 X_2 + 0,1 X_3 + X_4 &= 4 \end{aligned}$$

où

$X_1$   $X_2$   $X_3$   $X_4$

$X_1$  = soutien des prix/sécurité alimentaire

$X_2$  = aides aux revenus/revenus suffisants

$X_3$  = vulgarisation/augmentation de la production  
 $X_4$  = contributions écologiques/protection de l'environnement

La somme des transferts nécessaires pour atteindre chaque objectif uniquement par l'instrument le plus adapté est donc de 30 md UCU.

La combinaison de ces instruments qui permet d'atteindre les 4 objectifs avec un minimum de transferts selon les paramètres admis est :

3,274 md UCU = pour les politiques de soutien des prix  
8,936 md UCU = pour les aides directes au revenu  
7,345 md UCU = pour les dépenses de vulgarisation  
2,045 md UCU = pour les contributions écologiques

En conclusion, la Politique Economique Utopéenne pourrait réaliser ses objectifs en transférant 21,6 md UCU au secteur agricole. Ces transferts constituent un coût privé assumé par les consommateurs et les contribuables. Une évaluation du coût social de chacune des politiques utilisées (ou du bénéfice social, si l'augmentation du produit net attribuée à la vulgarisation est supérieure à la dépense publique en cause) peut permettre de modifier les paramètres utilisés et de minimiser les coûts totaux de la politique agricole.

#### Commentaire

Franciszek TOMCZAK\*

Le Professeur Tardi est sans doute confronté aux problèmes fondamentaux de l'économie agricole, sous leur aspect tant théorique que pratique, en matière de politique agricole.

L'importance du problème suscite à juste titre beaucoup de discussions et de controverses. On peut distinguer deux courants scientifiques. L'un, dont le Pr Tarditi est un excellent précurseur, considère la politique des prix, l'intervention gouvernementale comme partie intégrante du développement agricole. L'expérience historique, particulièrement durant des périodes de crise économique, pourrait confirmer une telle vision de l'agriculture. Les disciples de l'autre courant pensent que le soutien de l'agriculture, la politique des prix et en général l'intervention gouvernementale en direction du secteur agricole créent un environnement économique artificiel pour le développement agricole. Autrement dit, une telle politique, en soutenant des entreprises agricoles peu efficaces, dresse des barrières qui empêchent l'intégration du secteur agricole dans l'économie nationale : elle freine le processus de développement technologique et économique de ce même secteur.

A mon avis, la politique d'intervention a certainement des conséquences considérables sur le marché international des produits alimentaires. L'abolition du système d'intervention particulièrement dans la CEE et aux Etats-Unis, abaisserait les prix des produits alimentaires sur le marché international, ce qui améliorerait sans aucun doute la position concurrentielle des pays en développement ; il n'est pas difficile de deviner l'impact fondamental qui en découlerait concernant la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Ma seconde remarque concerne l'argument du Pr Tarditi, selon lequel l'objectif de l'entreprise agricole est la maximisation du gain à l'aide de l'optimisation du rapport input/output. Il me sera permis de douter du fait que ceci soit l'objectif réel de

l'entreprise familiale agricole. Nous admettons que le revenu permet de mesurer la performance agricole. Cependant le profit n'est pas l'objectif ultime de l'entreprise agricole ; il détermine simplement le mode de vie, de consommation et de travail de la famille paysanne. Celle-ci a un objectif général de nature plus social qu'économique, cet objectif est déterminé à la fois par l'environnement, social et communautaire, et par le système de valeurs.

Le Pr Tarditi conclut que la politique agricole en général, et, plus particulièrement, celle des prix et revenus, constituent des instruments très efficaces pour résoudre presque tous les problèmes de l'agriculture. L'auteur nous donne l'impression que les instruments appliqués en politique agricole sont particulièrement réservés au secteur agricole. D'où la question suivante : ces instruments sont-ils effectivement particuliers à l'agriculture ? Ou au contraire, a-t-on recours à ce même mécanisme dans les autres secteurs de l'économie, et même dans la politique économique nationale ? Il est évident que l'agriculture perd son statut particulier avec le développement économique. Si tel est le cas, nous devrions dans notre démarche scientifique accorder plus d'importance à la similitude du secteur agricole avec le reste de l'économie (au lieu de nous pencher exclusivement sur ses particularités). Il me semble que l'origine des prix et revenus agricoles non-satisfaisants est à chercher dans la stratégie globale de développement économique. La dimension de ce phénomène n'est pas locale ou régionale mais plutôt globale. Il concerne aussi bien les pays socialistes que capitalistes.

En conclusion je tiens à remarquer que, malgré la différence de nos points de vue sur quelques aspects du problème abordé, le travail du Pr Tarditi représente un brillant effort vers l'établissement d'un système de prix et de revenus agricoles, qui soit en mesure de fonctionner à la satisfaction du monde rural et de toute la nation.

\* Niepodleglosci Al 162 02554 Warszawa, Pologne.

## PRIX ET REVENUS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

### Commentaire

Günther SCHMITT\*

Dans sa communication le Professeur Tarditi fait une présentation excellente et très étendue des principaux instruments de stabilité des prix et de soutien des revenus, en retraçant leur impact tout à la fois sur l'allocation des facteurs et la distribution des revenus. Son étude cependant se limite aux pays industrialisés, excluant aussi bien les pays en développement que les pays à économie planifiée; l'étude ne traite que les effets sur l'économie intérieure, sans considérer les implications sur les marchés internationaux. Tenant compte du fait que le Pr Tarditi a plus ou moins opté pour la méthodologie traditionnelle (néo-classique) aussi bien dans sa 1<sup>ère</sup> partie, positive, que dans sa 2<sup>e</sup> partie, normative, je me vois obligé de souligner les points suivants :

1. Dans la 1<sup>ère</sup> partie de sa contribution, le Pr Tarditi reprend l'argumentation bien connue concernant la non-adaptation des prix et revenus agricoles au contexte du développement économique « entraînant une tendance vers un surplus de l'offre de la main-d'œuvre agricole en particulier... ». On peut se demander si cette conclusion est effectivement juste. Du point de vue théorique, une telle approche néoclassique du sujet néglige les coûts de transaction causés par le processus de réajustement structurel. Du point de vue empirique, cette argumentation semble s'inspirer des communiqués officiels et des politiques gouvernementales concernant les revenus agricoles. Tenant compte de ces facteurs nous aboutissons à la conclusion que, au moins à long terme, la politique des prix non seulement empêche l'ajustement de l'allocation des facteurs dans l'agriculture, mais aussi ne produit aucun effet positif sur la distribution intersectorielle des revenus (Schmitt, Tangermann, 1983).

2. Dans sa 2<sup>e</sup> partie, normative, le Dr Tarditi définit une politique « optimale » en termes de bien-être en rapport avec les dépenses publiques, ces dernières étant considérées au sein « d'une communauté utopique ». Le problème cependant est que les décisions réelles en matière de politique n'ont pas accepté de telles propositions utopiques et ne le feront pas. Ainsi on se trouve devant la nécessité d'une analyse économique du processus de prise de décisions politiques au sein de l'environnement institutionnel existant; ce que la théorie du Public Choice a réussi avec un certain succès (Hagedorn, Schmitt, 1984).

3. Dans ce contexte normatif, le Pr Tarditi aboutit à la conclusion bien connue qu'une politique des revenus devrait être réalisée par un transfert direct de paiements. Ceci est correct en termes

de bien-être social. Mais c'est une notion que, dans le contexte des décisions politiques à prendre, les économistes devraient oublier (Usher, 1983).

Du point de vue « technique », il semble intéressant de souligner quelques points concernant l'exposé du Pr Tarditi :

— Que des conditions oligopolistiques ou oligopsonistiques sur le marché vis-à-vis du secteur agricole réduisent ou non les revenus agricoles, dépend à la fois du comportement et de la concurrence des parties prenantes du marché, et non pas seulement de la structure de ce marché.

— En dehors des « externalités positives » de la production agricole, il existe des externalités négatives qui doivent être considérées.

— Le Pr Tarditi souligne avec raison que « la stabilité des prix ne signifie pas du tout la stabilité des revenus ». Les mesures visant à stabiliser les prix poursuivent cependant des objectifs autres que la stabilité des revenus.

— Un point très important concernant les effets distributifs des politiques de prix sur les revenus doit être pris en compte. Ce sont les effets à long et court termes sur la distribution intrasectorielle des revenus.

— Il me semble que l'impact des politiques de prix sur les prix fonciers, et partant sur les changements de structures, n'est pas aussi strict et unilatéral que le Pr Tarditi semble le croire.

— Enfin les propositions du Pr Tarditi concernant la fixation de « transferts directs de revenus », ainsi que ses calculs relatifs à une politique optimale basée sur ces transferts, devraient être soumis à un examen critique.

### Bibliographie

HAGEDORN K. et G. SCHMITT (1984). — Die Gründe für die politische Bevorzugung der Landwirtschaft (à publier dans: Jahrbuch für Neue Politische Ökonomie).

SCHMITT G. et TANGERMANN S. (1933). — Die zukünftige Rolle der Agrarpolitik der EG. Göttinger Schriften zur Agrarökonomie, Vol. 56, Göttingen.

USHER D. (1983). — The economic foundations of Democracy, New York.

\* Institut für Agrarökonomie, Univ. Göttingen, Nikolausberger Weg 9c 3400 Göttingen, RFA.